



ISSN 1961-9472

ISSN en ligne 2257-8404

Le statut grapho-sémantique des interjections dans la presse algérienne d'expression française

Sid Ahmed Khelladi

Université Ahmed Draia-Adrar, Algérie

khelladi@univ-adrar.dz

Boumediene Bettir

Centre universitaire Amine Elokhal Elhadj Moussa Eg Akhmouk, Algérie

bettirboumediene@yahoo.fr

Reçu le 15-05-2020 / Évalué le 03-10-2020 / Accepté le 24-10-2020

Résumé

Dans cet article, nous allons focaliser notre attention sur l'emploi particulier des interjections utilisées par les Algériens et reprises par les journalistes des quatre journaux quotidiens : « *El watan* », « *Expression* », « *Voix de l'Oranie* » et « *Le Quotidien d'Oran* ». Le but majeur de cette contribution est d'étudier, d'un point de vue, sémantique, graphique et discursif la particularité grapho-sémantique de ces interjections. Nous allons dans un premier temps remettre en question le statut de l'interjection d'un point de vue grammatical et discursif. Dans un second temps, nous allons procéder à une analyse détaillée du statut des deux interjections choisies à savoir : « *Allah Ghaleb* » et « *Inchalah* ».

Mots-clés : interjection, statut grapho-sémantique, contexte, discours, presse algérienne

Cezayir basınında yer alan ünlemlerin grafo-semantik durumu

Özet

Bu yazıda, dikkatimizi Cezayirli taraflardan kullanılan ve dört adet günlük gazetesinin gazetecileri tarafından ele alınan bölümlerin özel kullanımına odaklayacağız: “El watan”, “Expression”, “Voix de l’Oranie” ve “Le Quotidien Oran”. Bu katkının temel amacı, anlambilimsel, grafik ve söylemsel bir bakış açısından, bu ünlemlerin grafik-semantik özelliklerini incelemektir. İlk önce ünlemlerin durumunu dilbilgisel ve söylemsel bir bakış açısıyla sorgulayacağız. İkinci adımda, seçilen iki bölümün durumunun detaylı bir analizini yapacağız: “Allah Ghaleb” ve “Inchalah”.

Anahtar sözcükler: ünlem, grapho-semantik durum, bağlam, konuşma, Cezayir basını

The grapho-semantic status of interjections in the Algerian French-language press

Abstract

In this article, we will focus our attention on the particular use of the interjections used by the Algerians and taken up by the journalists of the four daily newspapers: “El watan”, “Expression”, “Voix de l’Oranie” and “Le Quotidien of Oran “. The main goal of this contribution is to study, from a semantic, graphic and discursive point of view, the grapho-semantic particularity of these interjections. We will first question the status of the interjection from a grammatical and discursive point of view. In a second step, we will carry out a detailed analysis of the status of the two chosen interjections, namely: “Allah Ghaleb” and “Inchalah”.

Keywords: interjection, grapho-semantic status, context, speech, Algerian press

Introduction

Dans tous les systèmes de communication quotidienne, nous remarquons que les interlocuteurs font appel à un discours qui se compose d’un ensemble de mots appartenant à plusieurs classes grammaticales. Dans le parler algérien notamment dans la région de l’Ouest, nous avons constaté que le discours de la plupart des individus est indissociable de l’insertion des interjections très répandues dans la société algérienne ; il s’agit de : « Allah Ghaleb » et « Inchallah ». Ce qui a attiré notre attention est cet emploi massif et spécifique de ces deux interjections par les journalistes pour décrire des réalités locales le plus fidèlement possible en s’inspirant du rituel discursif de la région. Dans cet article, il sera question d’analyser le statut grapho-sémantique de ces interjections, de voir comment sont-elles utilisées dans un corpus de presse ? Et dans quel contexte ? Dans ce qui suit, nous allons focaliser notre attention sur l’analyse du statut grapho-sémantique de chacune d’elles dans notre corpus de presse. Pour cela, nous avons sélectionné quelques extraits tirés des quatre journaux sus- cités.

1. L’interjection : essai de définition

Définir l’interjection d’une manière précise a toujours été considéré comme sujet à controverse chez la plupart des grammairiens compte tenu du statut de celle-ci. Dans ce sens Claude Buridant confirme que l’interjection « a constitué depuis longtemps un sujets d’étude controversé car son statut linguistique a toujours posé des problèmes ». (Buridant, 2006 : 03).

Nous tenterons de proposer quelques définitions lexicographiques suivies d'une explication détaillée relative au statut problématique théorico-grammatical de l'interjection. Le dictionnaire en ligne lexilogos définit l'interjection comme un « Mot invariable, autonome, inséré dans le discours pour exprimer, d'une manière vive, une émotion, un sentiment, une sensation, un ordre, un appel, pour décrire un bruit, un cri ».

Quant au *Petit Grevisse, grammaire française* (2005), il la considère comme : « un mot invariable qui marque l'irruption dans le discours d'une sensation ou d'un sentiment personnel exprimé avec vivacité. L'interjection ne joue aucun rôle grammatical. Ordinairement elle est, dans l'écriture, suivie d'un point d'exclamation. » (2005 : 233 cité par Khelladi, 2017 :180).

Si l'on veut examiner le statut réel de l'interjection chez les grammairiens et son rôle dans le discours à partir de ces deux définitions lexicographiques, nous pouvons dire que les deux propositions de définition insistent sur le caractère invariable et branlant de l'interjection et indiquent qu'elle n'a aucun statut grammatical précis. D'ailleurs, la plupart sont unanimes à considérer l'interjection comme un mot ou ensemble de mots susceptible d'être rencontré dans un discours.

1.1. L'interjection : une partie du discours ou une classe grammaticale

En fouinant dans plusieurs travaux réalisés par des grammairiens consacrés à l'interjection et à son rôle dans le discours, nous nous sommes rendu compte qu'il n'y a pas un consentement entre ceux-ci. En effet, ils se sont scindés et ils n'ont pas pu statuer sur la classe et la nature de l'interjection de façon plus minutieuse comme confirme Buridant : « son appartenance aux parties du discours est toujours l'objet de controverse : partie du discours pour les uns, groupe spécifique pour les autres, ou carrément passée sous silence » (Swiatkowska, 2000 : 52-53 cité par Buridant, 2006 : 4).

D'un point de vue diachronique, nous pouvons dire que l'interjection était toujours considérée chez les Grecs comme un élément secondaire de la classe des adverbes. Elle est donc « une sous-classe à l'intérieur de la catégorie des adverbes ». Ils la rangent « sous l'adverbe [...] il en fait une partie du discours autonome ». (Buridant, 2006 : 03). Les Romains, quant à eux, la considèrent comme une partie autonome « partie du discours ».

Dans le même ordre d'idée Khelladi (2017) parle de sens large et de sens restreint de l'interjection en s'inspirant des travaux de (Buridant) :

L'interjection au sens large doit être rangée parmi les figures d'adresses et ses ornements, elle peut être définie comme un mode d'intervention. Quant au sens restreint, l'interjection est considérée comme une partie du discours, qui peut entrer dans l'interjection au sens large, mais elle a toujours constitué un sujet très controversé car son statut linguistique demeure équivoque (Khelladi, 2017 :179).

Face à cette ambiguïté relative au statut réel de l'interjection et pour mettre fin à ce préambule, nous pouvons rappeler la définition standard de l'interjection qui la considère comme une mise en voix des affects d'un individu à travers une verbalisation spontanée (Diderot cité par Rosier, 1995). Elle relève aussi bien du code oral que celui de l'écrit. Elle « fonctionne de façon codée et conventionnelle » (Rosier, 2000 :22) et son statut demeure problématique et se caractérise par une instabilité théorico-grammaticale. Certains grammairiens la considèrent comme un « paria grammatical » (Buridant, 2006.). Ce que nous venons d'en esquisser pourrait être schématisé comme suit :

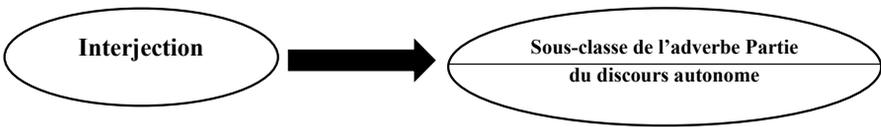


Figure 1 : Statut de l'interjection

1.2. Formes de l'interjection

Selon les linguistiques et les ethnologues, l'interjection revêt plusieurs formes dans différentes langues, selon les us et pratiques discursives car elle « fonctionne de façon codée et conventionnelle » (Rosier, 2000 : 22). Elle est utilisée aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Elle relève de l'acte de verbalisation spontanée et pourrait être utilisée dans le discours ordinaire, journalistique et littéraire, elle paraît « dans des rubriques où la subjectivité est constitutive du sous-genre scriptural des rubriques considérées : rubriques horizons-débats, chroniques artistiques (livres, films, médias divers), écrivains en personne qui s'expriment » (Rosier, 2000 :39). Pour synthétiser les formes de l'interjection, nous pouvons dire qu'elle est considérée comme un élément déictique, généralement exclamative -orale et/ou écrite- et exprime souvent *l'émotion, le phatique et l'interrogation.*

2. Présentation du Corpus

Le corpus auquel nous ferons référence se compose de quelques extraits tirés des articles de la presse algérienne d'expression française. Il s'agit des quatre

quotidiens¹ : « *El watan* », « *Expression* », « *Voix de l'Oranie* » et « *Le Quotidien d'Oran* ». Nous avons sélectionné exceptionnellement les deux interjections les plus répandues dans la région d'Oran².

2.1. L'interjection « Allah ghaleb »

Pour traiter cette interjection sur le plan grapho-sémantique, nous avons fait appel à plusieurs occurrences. Il importe de rappeler que l'interjection « *Allah Ghaleb* » revêt plusieurs acceptions. Sa description sémantique est tributaire de la situation de communication et du contexte dans lequel elle est utilisée.

Si l'on veut examiner l'emploi et la charge sémantique de l'interjection « *Allah ghaleb* » dans le parler algérien d'une manière générale, nous allons nous rendre compte que son usage a dévié de la signification qui lui est assignée. En effet, la traduction exacte de cette interjection en français est « *Dieu est omnipotent* » ou « *Dieu es le plus fort* » ou encore « *Dieu est le tout-puissant* ». Or, dans le discours des Algériens, elle est employée comme toutes les autres interjections au début, au milieu et à la fin de l'énoncé comme un élément régulateur dans la conversation- objectif de l'insertion de l'interjection - comme le souligne Barbéris : « l'interjection n'est pas toujours exclamative mais qu'elle peut avoir un rôle régulateur dans la conversation » (Barbéris, 1995). Elle s'emploie souvent à la fin d'une promesse non tenue ou après un service non exaucé ou encore quand on demande des excuses ; dans ce contexte précis, elle signifie « ce n'est pas de ma faute », « dommage » ou encore « malheureusement ». (Khelladi, 2017).

Avant de procéder à l'analyse de notre corpus, nous rappelons que nous avons consulté plusieurs travaux antérieurs. La plupart des travaux confirment que l'interjection est utilisée dans le discours et sert à exprimer l'émotion et décrit l'état de l'interlocuteur. Ces chercheurs (Mohammad, 2012 ; Qadir, Riloff, 2013), (Matsumoto, 2009 ; Levenson, 2011 ; Cambria et al. 2012) ont proposé une taxonomie de la généralité et de la subjectivité des émotions à travers les interjections :

Les auteurs proposent 18 classes subjectives qui couvrent les différents types d'expressions subjectives (émotion, sentiment, jugement, opinion). Les auteurs répartissent les informations subjectives en trois grandes catégories : une première catégorie nommée Opinion qui inclut les 4 classes suivantes : accord, désaccord, valorisation et dévalorisation, une deuxième catégorie Sentiment qui inclut les 2 classes : satisfaction et insatisfaction et enfin la catégorie Émotion

avec les 12 classes affectives : colère, peur, tristesse, ennui, dérangement, surprise négative, déplaisir, mépris, surprise positive, apaisement, plaisir, amour. (Fraisie, Paroubek, 2015) .

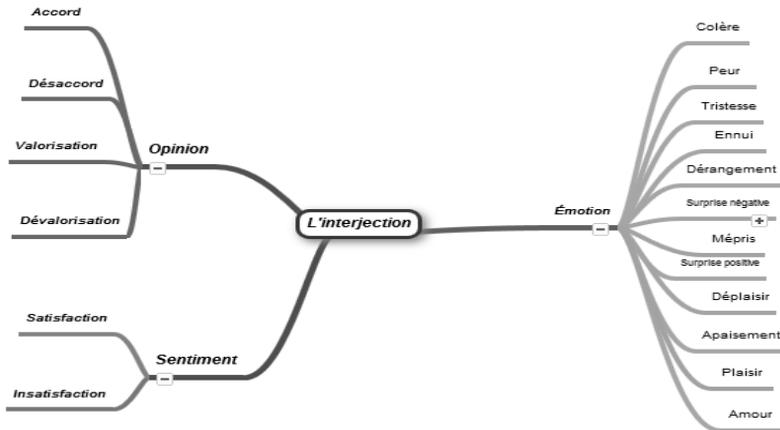


Figure 2 : Taxonomie de la généricité et de la subjectivité des émotions à travers les interjections

Extrait 01

Aussi, cessons de dire Allah Ghaleb! et redonnons un sens aux notions de travail et de production et à ceux d'Etat et de nation. L'expression.

Dans cet extrait, nous remarquons que l'interjection « *Allah ghaleb* » est utilisée par le journaliste au milieu de la phrase suivie d'un point d'exclamation. Elle est utilisée dans une situation très particulière car « dès qu'on travaille sur l'interjection, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un mode de parole qui est très lié aux situations. » (Bres, 1995 : 241). Nous focalisons notre attention sur la charge axiologique des unités linguistiques utilisées dans cette séquence textuelle. Nous allons nous rendre compte de la position de l'auteur par rapport à sa trace énonciative à travers l'interjection « *Allah Ghaleb* » et les verbes axiologiques. Il s'agit selon la théorie oreccionnienne des *subjectivemes*. Ce sont des « marques linguistiques à valeur subjective de type évaluatif mais aussi affectif, et sur les modalisateurs, par lesquels « le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative) » (Orecchioni, 1980 : 32 cité par Medane 2020 : 08). Cette interjection est rangée entre deux verbes axiologiques à savoir « *cessons et redonnons* » afin de décrire une réalité et d'interpeller l'Autre. La valeur péjorative des deux verbes confirme l'état de l'auteur et sa position par rapport à l'énoncé.

Si nous joignons la taxonomie de généralité et de la subjectivité des émotions citée ci-avant à ce qui précède, nous pouvons dire que l'auteur donne son opinion - désaccord-, se dote d'un sentiment d'insatisfaction et éprouve une émotion de colère. Il lance un appel à chaque Algérien à compter sur soi et à participer à la prospérité du pays chacun selon sa façon. Dans cet extrait, l'interjection est synonyme de « *c'est plus fort que moi* ».

Extrait 02

Ces cinq maux sont : la perte de la morale collective ; la violence qui devient l'instrument privilégié de règlement de conflits entre les individus, entre les groupes d'individus et même entre les groupes d'individus et l'Etat ; la corruption généralisée ; l'individualisme « Akhti rassi » ; le fatalisme « Allah ghaleb ». Ajouter à cela, l'influence négative des réseaux sociaux. El watan.

L'interjection « *Allah ghaleb* » est proposée ici dans un contexte d'énumération d'un certain nombre de maux selon Ahmed Benbitour -Ex-premier Ministre-. Sur le plan graphique, elle est transcrite entre deux guillemets car « quelques emplois se résument en fait à mettre l'interjection entre guillemets » (Rosier, 2000 : 38). Dans ce cadre, l'Ex-premier Ministre Ahmed Benbitour énumère, ce qu'il qualifie de maux dont souffre la société algérienne et sonne la cloche d'alarme pour sauvegarder l'unité du pays. Il fait appel à des formules de nominalisations prédicatives qui ont des valeurs de *recommandation et d'exhortation*. Il sollicite l'ensemble du lectorat d'éviter l'image de fatalisme exprimée à travers l'interjection « *Allah ghaleb* ». L'auteur se contente d'un sentiment d'insatisfaction.

Extrait 03

Allah ghaleb est dans toutes les bouches, du matin au soir, dans toutes les circonstances, chez les jeunes comme chez les vieux, gouvernants et gouvernés. Voix de l'Oranie.

Extrait 04

Un jeune homme vous accoste dans un Bureau des P.T.T. et vous prie de lui remplir un chèque. Vous acceptez volontiers, et, profitant de l'occasion, vous le conseillez à apprendre à lire, à écrire et même compter un peu pour n'avoir besoin de personne à l'avenir. Il baisse les yeux, un peu confus, et vous répondra : « C'est vrai, vous avez raison, mais Allah ghaleb ! » Voix de l'Oranie.

Dans les deux extraits 03 et 04 tirés du même article publié dans le journal « *Voix de l'Oranie* », l'interjection « *Allah ghaleb* » a chevauché de place. En effet, dans le premier extrait nous remarquons que le journaliste a commencé

sa phrase par l'interjection « *Allah ghaleb* » tandis que dans le second elle a été déplacée vers la fin de l'énoncé et suivie d'un point d'exclamation. Cela explique que d'un point de vue grammatical, l'emplacement de l'interjection dans une phrase est branlant. L'élément commun entre les deux extraits se résume dans le fait que le même journaliste exprime un regret et une déception. Dans l'extrait numéro 03, il réclame l'emploi anarchique et abusif de cette expression dans toute la société et chez la plupart des individus. Le journaliste partage plusieurs genres d'émotions mixtes à travers le contexte dans lequel cette interjection est employée. En effet, il critique à travers cette situation discursive en donnant une opinion - désaccord - par le biais d'un sentiment - insatisfaction - et d'une émotion de colère et de tristesse.

Dans l'extrait numéro 04, le journaliste exprime son regret, sa déception, son désaccord et son opposition par le biais des propos du jeune qui n'a pas pu remplir son chèque à la poste. D'un point de vue discursif, l'insertion de la conjonction « *mais* » par le locuteur confirme l'opposition de l'énonciateur. La concession est considérée comme « une composante de l'argumentation, elle est l'un des marqueurs utilisés afin d'influencer l'interlocuteur et le convaincre » (Medane, 2020 : 09). Le jeune- locuteur- a justifié son incapacité à remplir le chèque à la poste par l'adhésion et l'insertion de la conjonction associée à l'interjection « *Allah ghaleb* » qui signifie dans ce contexte précis « *c'est plus fort que moi* » et véhicule une valeur axiologique. Il est à rappeler que « le locuteur est un metteur en scène qui organise la régie entre des énonciateurs variés » (Ducrot, 1984 : 204-205). L'interjection dans ce contexte - discours indirect - est considérée comme un « *élément de modalité discursif intégré* » (Buridant, 2006 : 05), elle décrit des situations des citoyens ordinaires. À travers l'énoncé, le journaliste donne une opinion de dévalorisation, un sentiment d'insatisfaction et une émotion de colère et de mépris. Le jeune, quant à lui, transmet des émotions de tristesse et de déplaisir.

Extrait 05

L'air gêné, il pénètre à l'intérieur de la première boutique. Un « salam alikoum » assez timide, mais bien audible... et... « Machi mes habitudes... Allah ghaleb... Le Quotidien d'Oran.

Dans l'extrait numéro 05 tiré du journal « *Le Quotidien d'Oran* », le journaliste a inséré l'interjection « *Allah ghaleb* » à la fin d'un extrait rapporté. Elle est employée dans un contexte de la vie sociale et pourrait être interprétée comme « *c'est plus fort que moi* » « *désolé* » ou encore « *navré* ». Si nous procédons à la traduction de l'expression qui précède l'interjection, nous obtiendrons : « *Ce n'est de mes habitudes... Allah Ghaleb* ». Cette expression exprime un rapport de

concession et pourrait être remplacée par une conjonction qui exprime l'opposition et la concession. La valeur axiologique se dégage du contexte et le locuteur éprouve un sentiment d'insatisfaction et une émotion de déplaisir.

2.2. L'interjection « Inchalah »

L'interjection « inchalah » est l'une des formules et expressions les plus usitées par la communauté algérienne. Nous tenterons d'appréhender les concepts liés à cette formule. Dans ce cadre Miguel Gonçalves rappelle qu'« une formule est un mot ou une expression spécialisée dans l'accomplissement d'un rite social langagier: merci, s'il vous plaît, bonjour, de rien, adieu, à Dieu vat,... etc.». (Gonçalves, 2011 : 6). Les interlocuteurs en font recours notamment lors de discussions binaires « Goffman affirme qu'il y aurait moins d'interjections lorsqu'on se trouve seul que lorsqu'on est en face de quelqu'un. » (Bres, 1995 : 242). Cette interjection se caractérise par une instabilité graphique et grammaticale permanente. Il est plausible qu'elle soit placée au début, au milieu ou à la fin de l'énoncé, elle jouit de plusieurs formules graphiques. Elle s'emploie, souvent, au début d'une promesse ou comme élément de modalité qui accompagne les faits qui se passent au futur car elle signifie : « *Si Dieu veut* ».

Extrait : 01

Inch'allah, nous élirons un Président qui va nous réconcilier avec tout le monde. Nous ne voulons pas d'hostilité avec aucune personne. El Watan.

Sur le plan graphique, l'interjection « Inchala » a été épelée en deux fragments. Nous remarquons qu'elle se trouve au début de la phrase. Elle a été insérée dans un contexte où le journaliste souhaite la réalisation d'un évènement politique le plus tôt possible à savoir les élections présidentielles. Dans ce contexte, l'interjection « *Inchalah* » est employée d'une manière synonymique d'« *un élément modalisateur de nécessité* » qui s'inscrit dans une approche polyphonique et laisse entendre une seconde voix porteuse d'une valeur méliorative qui désire la tenue des élections présidentielles. L'auteur de cet extrait vit un sentiment de satisfaction et une émotion de plaisir.

Extrait : 02

Pour vous annoncer mon retour en Algérie, dans mon pays, chez-moi pour ; une grosse date de concert au stade du 20 août (à Alger). Et ça sera inch'allah le 22 août (2019), cet été, à Belouizdad, la famille ! El Watan.

En ce qui concerne l'emplacement de la même interjection de cet extrait, nous avons remarqué qu'elle est insérée au milieu de l'extrait qui représente en réalité une interview avec le chanteur Soolking. Ce dernier joint cette interaction à la date de sa fête prévue pour le 22 août 2019. Dans ce contexte l'interjection « *inçalah* » est associée aux us et aux pratiques discursives de la société algérienne comme confirme Rosier : « l'interjection fonctionne de façon codée, conventionnelle, rituelle » (Rosier, 2000 : 22). L'auteur de cet extrait lance une émotion de plaisir et de surprise positive.

Extrait : 03

Sans cela, il n'est rien que le préposé au service public. « Allah ghaleb khouya, celui qui doit signer n'est pas là ! Revenez demain ». Si vous exigez plus de précisions, vous les aurez. « Demain, c'est ghadoua Inchaallah ». Le quotidien d'Oran.

Extrait : 04

L'horloge retardée par le manque d'huile de coude de leurs congénères les grippe de fait et le balancier s'est coincé depuis longtemps. Ceux-là se plaignent pendant que les autres jouissent du secret qu'ils ont appris. Demain se fera aujourd'hui, In Chaallah. Le quotidien d'Oran.

Les deux derniers extraits comportent l'interjection « *inçalah* » reprise avec une graphie particulière -dédoublément de la lettre « a »-. Cette forme graphique proposée par le chroniqueur du journal « *Le Quotidien d'Oran* » n'est pas fortuite. En effet, dans ce genre de situation discursive, le journaliste fait appel à cette stratégie de dédoublement des lettres pour faire entendre, à travers le texte, une voix insistante comme l'admet Barbéris : « *Dans bien des cas, une voix expressive, une voix insistante se fait entendre dans un écrit, sans que cette voix entre pour autant dans un dispositif hétérogène, dans un dédoublement énonciatif.* ». (Barbéris, 2007 : 207). Rosier est de cet avis et confirme qu'« *À l'écrit, elle peut présenter des modulations plus subtiles : on peut surmodaliser l'exclamation par la multiplication des points* » (Rosier, 2000 : 22).

Si nous focalisons notre attention sur le contexte en question, nous allons vite comprendre que le journaliste tente de faire entendre sa déception à travers un sentiment d'insatisfaction et éprouve une motion de colère surtout dans l'extrait 03 qui décrit une situation où le responsable qui devait signer le papier est tout le temps absent. D'un point de vue discursif, nous remarquons que dans l'extrait numéro 04, le journaliste inscrit son discours dans une perspective humoristique. En effet, l'humour et l'usage ironique pourraient être utilisés comme un moyen d'attaque et de critique.

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que cet article a tenté d'éclaircir l'emploi particulier des interjections employées par la communauté algérienne et reprises par les journalistes à travers des articles de presse. Les journalistes s'évertuent à décrire les réalités locales telles qu'elles sont en faisant appel au discours rituel qui s'inspirent des us et des coutumes discursives quotidiennes des Algériens. Nous avons essayé d'expliquer, à travers la taxonomie adoptée, le processus de généricité relatif aux différentes émotions exprimées par le biais des interjections. Nous avons voulu démontrer à quel point la valeur axiologique contribue à orienter le discours et à transmettre implicitement des messages. Les différentes occurrences recueillies nous ont permis de cerner les différentes astuces discursives utilisées implicitement par les journalistes lors du traitement de plusieurs sujets d'actualité. La partie analytique de notre article a décrit détail le statut grapho-sémantique des deux interjections choisies et a précisé davantage le contexte de leur utilisation de plusieurs points de vue. Ceci sous-tend qu'il n'est plus possible d'exclure la graphie et le contexte discursif des interjections qui sont responsables de l'orientation et de la construction du sens dans un énoncé.

Bibliographie

- Buridant, C. 2006. « L'interjection : jeux et enjeux ». *Langages*, n° 161, p.3-9.
- Barberis, J-M. 2007. « Voix et oralité dans l'écrit : la représentation graphique de la parole populaire dans des textes chansonniers ». *Cahiers de praxématique*, 49. [En ligne] : <https://doi.org/10.3406/flang.1995.1026> [consulté le 31 mars 2020].
- Cambria E., Livingstone A., Hussain a. 2012. "The hourglass of emotions". Cognitive behavioural systems.
- Dictionnaire français en ligne -Lexilogos- https://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire.htm [consulté le 12 avril 2020].
- Ducrot, O. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- Ducrot, O, Schaeffer, J-1995. *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*. Éd. du Seuil. *Faits de Langues*, 6 1995, numéro consacré à l'exclamation. Paris : P.U.F.
- Fraïsse, A. P, Paroubek. 2015. « Les interjections pour détecter les émotions ». 22^e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN 2015). Caen, France.
- Gonçalves, M. 2011. « Sur le statut linguistique de l'interjection », Universidade Católica Portuguesa - Braga: Centro de Estudos Humanísticos in, Praça da Faculdade de Filosofia, 1; 4710-297 Braga.
- Grevisse M.2005. *Le Petit Grevisse-Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1980. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

Khelladi, S. 2017. *Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française. Cas d'étude : la chronique « tranche de vie » du journal « Le Quotidien d'Oran »*. Thèse de doctorat, soutenue le 27/02/2017. Université Oran2. Algérie.

Levenson R. W. 2011. "Basic emotion questions". *Emotion Review*, 3, p.379-386.

Matsumoto D. 2009. "Spontaneous facial expressions of emotion of blind individuals". *Journal of Personality and Social Psychology*, 96(1), p.1-10.

Medane, H. 2020. « Discours et contre-discours de mépris dans et à travers le hashtag ». #Non_aux_africains_en_Algerie », *Lidil*, 61, mis en ligne le 02 mai 2020. <http://journals.openedition.org/lidil/7711> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.7711>. [Consulté le 04 mai 2020].

Mohammad, S. M. 2012. "Emotional tweets". In: proceedings of First Joint Conference on Lexical and Computational Semantics, p.246-255.

Qadir, A., Riloff, E. 2013. "Bootstrapped learning of emotion hashtags hashtags4you". In: the 4th Workshop on Computational Approaches to Subjectivity Sentiment and Social Media Analysis, Atlanta.

Rosier, L, 1995. « L'interjection, partie honteuse du discours ». *Rencontres linguistiques en pays rhénan*, 5/6, Choi-Jonin éd, Scolia, 3, p.109-121.

Rosier, L, 1997. « L'interjection comme point nodal de la créativité lexicale : la particule sensible Aïe ». *Le moyen français*, 39-40-41, *Autour de Jacques Monfrin. Néologie et création verbale*, p.451-460.

Rosier, L, 2000. « Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit ». *Cahiers de praxématique*, n° 34, p.19-49.

Notes

1. Il est à signaler que l'Algérie compte plus de 30 quotidiens francophones.
2. Oran est une ville qui se situe dans la région ouest de l'Algérie. Le choix de ces deux interjections n'est pas fortuit. Il est le résultat d'un long travail d'investigation sur le terrain.